



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

224-CI-Demande d'intervention BE 19-20 – PA B

ANGRES le, 6 juin 2019

INTERVENTIONS DES ENTRAÎNEURS DU CD62TT DANS LES CLUBS ET LES ÉCOLES SAISON 2019-2020

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'imprimé qui vous permettra de solliciter l'intervention d'un entraîneur du CD62TT dans votre structure (clubs et/ou écoles) pour la nouvelle saison 2019-2020.

Nous étudierons en priorité les renouvellements d'actions en cours et celles qui permettent d'assurer un maximum d'heures pour un minimum de déplacement (créneaux de 3 ou 4 heures), ainsi que celles des clubs ou des écoles qui mettent en place des actions de longue durée (ex : de début septembre à fin juin).

Des tarifs dégressifs sont appliqués. Par contre il n'est plus possible d'employer un technicien du CD62 pour un créneau d'une heure en raison du coût du déplacement du BE.

La demande d'intervention des entraîneurs du CD62TT doit parvenir au secrétariat cdtt@sport62.fr

pour le 30 juin 2019, avec copie au responsable de l'action, M. Pierre-Alain BAYART apa_bayart@hotmail.fr

TARIFS HORAIRES (Ces tarifs dégressifs ne peuvent être appliqués que pour des contrats sur une année scolaire complète de septembre à juin soit environ 34 semaines)

TARIFS PRESTATION B.E. salarié du CD62TT		
Nombre d'heures hebdomadaire demandées		
1 heure	29 €	La demande d'un club pour 1 heure ne sera plus accordée
2 heures consécutives	52 €	Soit 26 € / heure
3 heures consécutives	69 €	Soit 23 € / heures
4 heures consécutives	88 €	Soit 22 € / heure
4 heures en 2 fois 2 heures consécutives	92 €	Soit 23 € / heure

Pour les clubs qui souhaitent des créneaux horaires avec des demi-heures, le tarif applicable est celui de la tranche inférieure.
Exemple : un club qui emploie un BE 1h30 sera facturé : 29 € + 14,50 € soit 43, 50 €.

Attention : les incertitudes concernant la prise en charge d'une partie de la facturation par des subventions CNDS-ANS, nous obligent à vous avertir que vous pourriez avoir à régler la totalité des factures émises par le CD62TT.

DEMANDE D'INTERVENTION D'UN ENTRAÎNEUR SALARIÉ DU CD62TT

Le club de :

Adresse de la salle d'intervention :

Président(e) :

☎ : 03 ☎ : 06

Demande l'intervention d'un BE du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table afin d'assurer un entraînement dirigé au sein de sa structure, au cours de la saison 2019 – 2020.

CRÉNEAUX HORAIRES SOUHAITÉS (si possible proposez plusieurs jours de la semaine car il ne nous est pas possible de répondre à toutes les exigences et il faut parfois être capable de changer ses habitudes).

Volume horaire hebdomadaire demandé : _____ h ____.

Jour de la semaine	Créneaux horaires	Volume horaire		Jour de la semaine	Créneaux horaires	Volume horaire
.....	OU
.....	OU
.....	OU

Commentaires :

Début et fin de l'intervention : A partir du : JJ/MM/2019 Jusqu'au : JJ/MM/2020

Fait à _____, le _____
Signature



www.cd62tt.com



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART
62143 ANGRES

☎ : 03.21.72.67.34



cdtt@sport62.fr

